

préoccupation d'une dimension fédérale à donner aux luttes n'est le fait que d'une infime minorité, au S.N.C.S. (syndicat national des chercheurs scientifiques) comme au S.N.E.-Sup (syndicat national de l'enseignement supérieur). Certains militants, subissant cette pression spontanéiste, tirent argument de l'impréparation du milieu pour expliquer leur propre refus de s'atteler à la construction d'une tendance fédérale.

A cette position fait écho, du sein même de l'E.E., la résistance d'une partie de ses leaders historiques qui semblent redouter que le développement de l'E.E. se fasse au profit de la Ligue, et la position du courant de la Voie communiste qui préférerait vraisemblablement la désintégration de l'E.E. au profit d'une floraison de minorités révolutionnaires enseignantes plus ou moins disparates, mais intégrables dans un « parti de type nouveau », vaste fédération de C.A. et de groupes de base.

C'est la confluence de ces deux types de résistance qui, quelles que soient, par ailleurs, nos erreurs et nos propres responsabilités, ont considérablement compliqué les problèmes. Il s'agissait, pour nous, dans la débandade de l'ancienne minorité du S.N.E.-Sup., de faire apparaître l'E.E. La discipline de l'E.E. elle-même nous en empêche, de sorte que nous dûmes nous contenter d'un amendement, ce qui ne simplifie pas les choses. Le débat préparatoire au prochain congrès du S.N.C.S. s'engage d'ores et déjà dans des conditions analogues.

Notre objectif dans ce contexte demeure double. Il ne s'agit pas d'isoler l'E.E. de forces qui, même si leur compréhension politique reste limitée, n'en sont pas moins réellement militantes. C'est pourquoi nous sommes d'une part pour l'apparition indépendante de l'E.E. au niveau électoral dans tous les syndicats simultanée à une apparition même limitée au niveau des luttes ; c'est dans cette optique que nous avons poussé à la constitution d'une tendance E.E. chez les profs de gym (S.N.E.P.), au S.N.E.-Sup et, bientôt, au S.N.C.S. Mais, d'autre part, nous sommes pour l'élaboration de plate-formes de luttes communes avec les minorités révolutionnaires enseignantes anti-participationnistes, avec lesquelles nous pouvons continuer à lutter quotidiennement pour faire la démonstration pratique de la justesse de notre orientation.

c) Le problème des alliances

Outre ces alliances de lutte à la base, il sera nécessaire d'envisager, l'expérience récente le prouve, les possibilités et les modalités d'alliances au niveau des tendances elles-mêmes, en ce qui concerne le F.U.O. et, surtout, Rénovation Syndicale. Mais la réponse à ce problème suppose l'élaboration de plusieurs données indispensables : rapports de R.S. avec le milieu enseignant et perspectives d'un courant moderniste dans ce milieu ; rapports entre le P.S.U. et Rénovation Syndicale ; rapports au sein du P.S.U. entre les divers courants enseignants.

Quoiqu'il en soit, l'ensemble de ces problèmes qui conditionnent l'affirmation et l'avenir de l'E.E. mettent tous en relief la nécessité et l'urgence pour la Ligue de mener de façon réellement organisée son intervention, tant en milieu enseignant que dans la F.E.N. ou dans l'E.E. elle-même. Répondre à cette nécessité, cela voudrait dire résoudre du même coup et surmonter la marginalité traditionnelle du travail enseignant par rapport à l'axe d'activité de la Ligue et son isolement par rapport aux autres secteurs d'activité.

II. L'ENJEU DU TRAVAIL ENSEIGNANT DANS LA PERIODE QUI VIENT

Le groupe responsable de l'E.E. pour les deux ans qui viennent sera celui de la Seine-Maritime, où nos camarades jouent un rôle important. Or, le groupe responsable de l'E.E., entre deux collèges qui déterminent l'orientation générale, a des décisions importantes à prendre concernant l'orientation des luttes et les initiatives. La situation au sein de l'E.E. concrétise donc notre responsabilité désormais directe au niveau des luttes dans le secteur enseignant.

1. La situation actuelle

L'application, même modifiée ou retardée de la réforme universitaire, ouvre de multiples fronts de lutte dans l'enseignement pour l'année qui vient. En premier lieu, contre les conséquences de la rentabilisation. Du côté enseignant, cette rentabilisation se

manifeste par une série de mesures impopulaires. D'une part, l'augmentation obligatoire des maxima de service de 18 à 20 heures. D'autre part, le blocage du nombre de postes titulaires par le maintien des concours malthusiens comme le C.A.P.E.S. et l'Agreg., avec, parallèlement, le développement de la contractualisation qui fournit un corps d'enseignants au rabais, corvéables et vulnérables à la répression. Enfin, le blocage des crédits de recherche qui limite les créations de postes et provoque au contraire des licenciements arbitraires et risque de provoquer des prises de position tapageuses de personnalités dans ce domaine.

Le second point chaud à l'université sera sans doute celui de la sélection. En effet, cette année déjà, les circulaires Boulin, Guichard et autres ont provoqué les plus larges luttes de masse à l'université : en médecine, en langues, chez les élèves-professeurs d'éducation physique. Ces mesures seront vraisemblablement renforcées dans le cadre du démantèlement des facultés. De plus, la réforme du service militaire et la création du service national ne peuvent que renforcer ce système de sélection. D'une part, pour entreprendre des études après le service, il faudra une certaine ténacité et, surtout, un solide appui financier de la famille ; mais, surtout, le service national constituera un véritable système de préorientation destiné, en particulier, à alimenter les branches techniques déficitaires (I.U.T.). L'octroi de bourses après le service aurait pour condition l'acceptation par l'intéressé de l'orientation conseillée. La période transitoire de mise en place de ces mesures sera favorable au déclenchement de luttes, d'autant plus que le manque de moyens ajoutera aux disfonctionnements. Les enseignants auront un rôle de premier plan à jouer dans ces luttes.

Enfin et surtout, le problème de la répression dans le corps enseignant occupera probablement le premier plan des luttes.

Si l'on fait un récapitulatif de l'année scolaire 69-70, on constate, mois par mois, l'augmentation en nombre et en gravité de cette répression. Ce furent d'abord les affaires « scandaleuses » du secondaire avec Senik, Kahn, Courtade, etc., puis celles du supérieur (Miller, Mury, Levy-Leblond) ; mais, derrière, il y a encore la masse de cas obscurs et quotidiens, comme la dernière en date, celle des cinquante enseignants de C.E.T. congédiés sans façon. Cette répression va désormais être érigée au rang de système et légalisée par le biais de la loi sur les mutations d'office dont le projet a été approuvé par le Conseil supérieur de la fonction publique et qui passera prochainement devant le parlement. Il s'agit de remettre en vigueur une vieille loi de 1927 selon laquelle n'importe quel fonctionnaire peut être muté n'importe où et pour n'importe quel motif, sans aucun recours. Il est évident qu'une telle loi vise en tout premier lieu les enseignants dits gauchistes mais qu'elle remet en cause tous les acquis de 36 et 45 sur la sécurité de l'emploi dans la fonction publique ; elle touche donc le mouvement enseignant dans son ensemble. Elle risque même de motifier sensiblement la célèbre mentalité conservatrice de privilégié du milieu enseignant en portant atteinte à sa quiétude et de se transformer par là même en attaque contre le mouvement enseignant organisé dont elle menace la routine.

Devant ces problèmes, celui de la participation risque de passer relativement au second plan dans la mesure où il se prête plus à une lutte propagandiste qu'à des mobilisations de masse. Il sera néanmoins nécessaire de ne pas l'oublier car, du côté des bureaucraties syndicales, on laisse passer sans broncher les diverses mesures en se félicitant de ce qu'elles visent en premier lieu les gauchistes et en se contentant d'espérer que le pouvoir n'osera pas aller plus loin.

2. Les forces dans la F.E.N.

En ce qui concerne les deux grandes tendances de la F.E.N., les grandes lignes d'évolution déjà analysées au moment du congrès n'ont fait que se confirmer. Le recul de la tendance autonome, très net sur le plan du militantisme et au niveau des élections d'établissement, se traduit avec retard au niveau central en raison de l'inertie de l'appareil, comme l'a montré le congrès. Ce délabrement est alimenté par la débâcle électorale de la social-démocratie sur le plan politique et par la régression inexorable de F.O. sur le plan syndical. De leur côté, les stali-niens continuent à enregistrer des gains électoraux, mais modérés, et surtout sans que ces gains correspondent à une réelle progression du quadrillage militant dans les sections syndicales de base. En fait, l'hétérogénéité de cette tendance, qui, par exemple, réagit diversement à l'affaire Garaudy, demeure une